

Compte-rendu d'intervention du 22 mars 2023

Le 22 mars 2023 TAUW France est intervenu sur le site afin de procéder à :

- La réalisation de 9 sondages de sol ;
- La mise en place de 5 vapor pins® pour le prélèvement des gaz du sol
- La visite complémentaire des bâtiments afin de compléter le cas échéant la dernière version du plan d'action (version transmise le 20 mars 2023).

Localisation des sondages



Figure 1 : Plan des investigations

Synthèse des observations sur les sondages

Tableau 1 : Observations lors de l'échantillonnage

Point de sondage	Profondeur totale	Profondeur de la couche	Type de sol (sauf surfaces)	Composante spécifique	Odeur, observations, humidité
S1	2	0-1,5	Remblais, très limoneux	fragments de briques	
S1	2	1,5-2	Limon, très sableux		Sols humides
S2	2	0-2	Remblais, très limoneux	fragments de briques	
S3	5	0-2	Remblais, très limoneux	fragments de briques	
S3	5	2-4	Limon, très argileux		Sols humides
S3	5	4-5	Argile		Sols humides Odeur : forte , hydrocarbure,

Point de sondage	Profondeur totale	Profondeur de la couche	Type de sol (sauf surfaces)	Composante spécifique	Odeur, observations, humidité
					Traces noires et eau noire
S4	1	0-1	Remblais, très caillouteux		
S5	2	0-2	Remblais, très limoneux	fragments de briques	
S6	2	0-2	Remblais, très limoneux	fragments de briques	
S7	5	0-2	Remblais, très limoneux	fragments de briques	
S7	5	2-3,6	Limon, très sableux		Sols humides
S7	5	3,6-4	Argile		Sols humides
S7	5	4-5	Argile, très limoneux		Odeur : forte , hydrocarbure Traces noires Sols humides
S8	5	0-1	Remblais, très graveleux	fragments de briques	Odeur : faible , hydrocarbure Traces noires Traces noires
S8	5	1-2	Remblais, très limoneux		
S8	5	2-3	Limon		Sols humides
S8	5	3-3,8	Limon, très argileux		Sols humides
S8	5	3,8-5	Argile, très limoneux		Sols humides
S9	2	0-2	Remblais, très limoneux		

Des indices organoleptiques de pollution ont été notés au niveau de :

- S3 entre 4-5 m de profondeur. Ce sondage est localisé à proximité d'une supposée cuve enterrée d'après la présence d'un auvent de dégazage le long du mur. Les trappes au sol n'ont pas pu être soulevée afin de confirmer la présence d'un réservoir enterrée (état, volume, produits résiduels, inertage... ?)
- S7 à partir de 3,6 m : ce sondage est localisé à proximité de la cuve enterrée qui était utilisée pour la chaufferie (localisation de la cuve sur l'autre parcelle foncière). A noter qu'aucune odeur n'a été notée sur le sondage proche (S8).

Photographies des sondages

Photographie du matériel de forage



Photographies des couches lithologiques présentes entre 0 et 2 m de profondeur en absence d'indice de pollution.

Zone : Parking
Sondage S1 (0-1 m)
Remblais : limons, cailloux, fragments de briques



Zone : Parking
Sondage S1 (1-2 m)
Remblais : limons, cailloux. Sols humides



Photographies des couches lithologiques présentes entre 3 et 5 m de profondeur en absence d'indice de pollution.

Zone : cuve chaufferie Arsenal
Sondage S7 (2-3,6 m)
Limons sableux. Très humides



Zone : cuve chaufferie Arsenal
Sondage S7 (3,6 -4 m)
Argiles compactes.
Très humides.



Photographies des couches lithologiques présentes entre 0 et 1 m de profondeur et présentant des indices de pollution : sondage S4 au droit du transformateur PCB et sondage S8 au droit d'une ancienne cuve enterrée d'hydrocarbures

Zone : Transformateur
Sondage S4 (0-1 m)
Remblais : cailloux, sables.



Zone : cuve chaufferie Arsenal
Sondage S8 (0-1 m)
Remblais : cailloux, sables.



Photographies des couches lithologiques présentes entre 4 et 5 m de profondeur (zone saturée) et présentant des indices de pollution : sondage S3 au droit d'une ancienne cuve enterrée d'hydrocarbures et sondage S7 au droit d'une ancienne cuve enterrée d'hydrocarbures.

Zone : Cuve supposée bâtiment Q
Sondage S3 (4-5 m)
Argiles



Zone : cuve chaufferie Arsenal
Sondage S7 (4-5 m)
Argiles très limoneuses



Ces observations sont confirmées par les mesures PID réalisées (valeurs non nulles reprises dans le tableau) :

Tableau 2 : Mesures PID

Point de sondage	Profondeur échantillonnée	Valeur PID
S3	4-5	34,2
S4	0-1	13,3
S7	3-3,6	3,4
S7	3,6-4	12,7
S7	4-5	8,8

En S4, aucun indice organoleptique n'a été mis en évidence mais une valeur de 13,3 ppm a été mesurée.

Les échantillons ont été transmis au laboratoire le 23 mars 2023.

Conclusions sur les sondages (hors analyses au laboratoire)

Sur la base de ces premiers constats, une contamination des sols est possible au droit de S3, S7 voire S4 et S8 en surface au niveau des traces noires. Pour les autres sondages, il n'est pas attendu de pollution organique majeure (les sols pouvant toutefois présenter des anomalies ponctuelles pour des composés plus difficilement caractérisables sur le terrain : en métaux par exemple).

Pour les prélèvements des gaz du sol sous les dalles de béton, il n'a pas été mis en évidence la présence de composés volatils au PID (valeurs de 0 ppm). De fait, il n'est pas attendu de teneurs majeures pour ce milieu à la suite des prélèvements.

Pour les milieux sols et gaz du sol, les résultats devraient être communiqués en semaine 14 (date définitive à préciser avec le laboratoire).

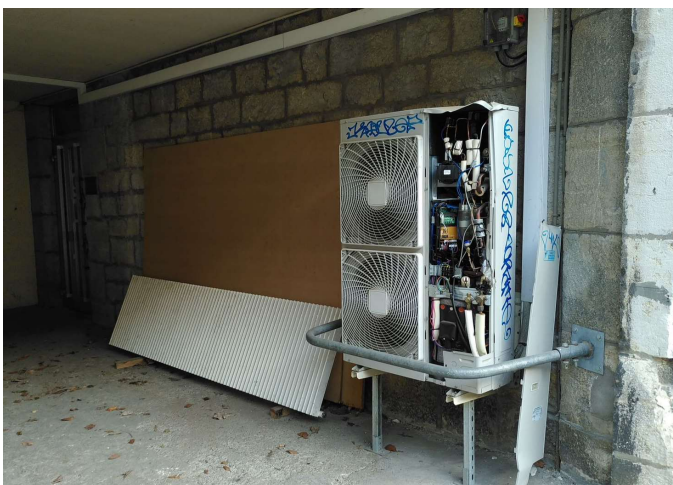
Sécurité du site

Concernant la visite réalisée pour la mise en sécurité du site pour la cessation d'activité, il a été mis en évidence quelques points d'attention :

- Stockage de bois en quantité conséquente : risque d'incendie



- Equipement sous pression et avec réfrigérant accessible



→ Système de lutte contre l'incendie non révisé depuis 2020



→ Sur-branchements électriques : risque de court-circuit



D'une manière générale, il a également été constaté une facilité d'intrusion dans le bâtiment O → risque d'occupation et de dégradation.

Le plan d'action défini pour la cessation d'activité aura pour objectif de répondre aux besoins suivants :

- l'évacuation des produits dangereux, l'évacuation des déchets, dont la vidange et le nettoyage des réseaux et réservoirs, aériens ou enterrés, les ayant accueillis,
- la mise en place de dispositifs permettant de limiter, voire supprimer, les accès à tout ou partie du site, afin d'éviter les intrusions pouvant donner lieu à des vandalismes, des déversements de produits, des incendies ou des accidents de personne,

- la suppression des risques d'incendie et d'explosion, c'est-à-dire la neutralisation des réservoirs et réseaux, aériens ou enterrés, ayant accueilli des produits inflammables et la gestion des zones à atmosphère explosives (ATEX) ainsi que des alimentations en gaz et en électricité,
- la surveillance des effets de l'installation sur son environnement, afin de garantir que les éventuelles pollutions en place ne sont pas susceptibles de causer un impact à l'extérieur du site avant que l'exploitant ne procède aux travaux de réhabilitation.

Certains des dispositifs à mettre en sécurité peuvent être laissés en place, si l'exploitant justifie qu'ils sont nécessaires à la réhabilitation ou à l'exploitation du reste du site.

Rubriques ICPE

D'après les données administratives collectées, sur la partie Arsenal seul le transformateur resterait concerné par la nomenclature des ICPE (ancienne rubrique 1180 remplacée par la rubrique 2792).